

**DECISION MODIFICATIVE N° 1 : SERVICE AIDE ET ACCOMPAGNEMENT A
DOMICILE**

DELIBERATION N° 65
Date : SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024

Rapporteur :
Monsieur Dominique BAERT,
Président du CCAS.

Cette Décision Modificative n° 1 du budget du service AIDE ET ACCOMPAGNEMENT A
DOMICILE a pour objectif d'ajuster les crédits en dépenses et recettes, afin de :

- Procéder à l'acquisition d'un logiciel ESM numérique financé par l'ARS et ses formations
- Ajuster les dépenses de personnel au regard d'une hausse des heures servies et permettre une participation au budget principal pour la mise à disposition de son personnel dans le fonctionnement des services supports

Le détail des crédits ouverts en dépenses et en recettes est joint en annexe.

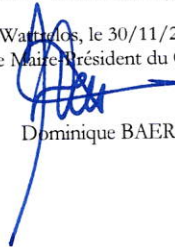
Il est demandé au Conseil d'Administration d'autoriser Monsieur le Président du CCAS à faire appliquer cette décision modificative.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE

Acte certifié exécutoire de plein droit et publié en application
de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée
par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Wattrelos, le 30/11/2024
Le Maire, Président du CCAS


Dominique BAERT

DEPARTEMENT DU NORD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE WATTRELOS



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

Samedi 30 novembre 2024 – 9h30

Nombre de Conseillers en exercice : 13

Présents : 10

Monsieur Dominique BAERT, Président
Monsieur Benjamin CAILLIET, Vice-Président

Mesdames, Françoise CLAIS, Jocelyne LEFEVRE, Laureen LEMOINE, Sarah NEYRINCK, Arlette
ROUSSEL
Messieurs Daniel BALCAEN, Patrick DUPONCHEEL, Christophe RICCI

Administrateurs

Absence excusée avec pouvoir : 00

Absence excusée sans pouvoir : 03

Laura DELPLANQUE
Veysal KIRAZ
Pascal LUCAS

Absence : 00

Président de séance :

Monsieur Dominique BAERT, Président